Association du Cancer
Anat de l'Omois

Règlement intérieur

Nom et Prénom : ----------

Devient adhérent de l'Association du cancer Anat de l'Omois pour l'année, toute personne dont le dossier est complet :

- Fiche d'adhésion,
- Fiche de droit à l'image,
- Fiche sanitaire,
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Règlement de la cotisation à l'association Anat de l'Omois de 15€ (à l'ordre d'Anat de l'Omois)
- Coupon réponse justifiant le règlement intérieur signé
- Si activité DRAGON BOAT : Règlement obligatoire de la licence du Club Omois Canoë Kayak et de la FFCK, d'un montant de 110€ (à l'ordre de Omois CK)

Ces documents doivent être envoyés à : Association Anat de l'Omois, Mairie d'Essômes, 1 rue de l'Abbaye 02400 ESSOMES SUR MARNE. Ou remis à un membre du bureau.

La cotisation doit être versée en un seule fois par chèque à l'inscription. Il ne sera effectué aucun remboursement, quel qu'en soit le motif.

En cas de besoin, l'association se réserve le droit de modifier le programme des activités, changements de dates, de salles ou d'animateurs, notamment en cas d'intempéries, etc…. pour son bon fonctionnement.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol lors des différentes manifestations qui sont organisées.
Chacun doit veiller au respect des lieux, du matériel, etc… mis à disposition gracieusement ou non, et d'autrui.

Lors de l'activité DRAGON BOAT, il est tenu de respecter les consignes de l'encadrement du club de Canoë Kayak.

Toute personne qui pourrait nuire à la bonne marche de l'association pourrait se voir exclure définitivement sans remboursement de la cotisation.

L'association s'interdit toute discussion religieuse et/ou politique. De même, vous restez au secret de tout ce qui peut être échangé, dit, au sein de l'association.

Merci de prévenir en cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone, de courriel, etc. L'adhésion à l'association Anat de l'Omois implique l'acceptation pure et simple de ce règlement.

Le, Signature

A détacher et à joindre au dossier d'adhésion à

L'association du cancer Anat de l'Omois – Mairie d'Essômes – 1 rue de l'Abbaye – 02400 Essômes sur Marne ou remis à un membre du bureau
Nom – Prénom :

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Anat de l'Omois et l'approuve

Le, Signature